

Recommandations aux auteurs d'articles pour les conférences JFSMA éditées chez Cépaduès (version L^AT_EX)

B. Beaufiles^a G. Picard^{b,c} P. Chevaillier^d Y. Le Floc'h^{d,e}
beaufiles@lifl.fr picard@emse.fr chevaillier@enib.fr ylf@leon.bzh

R. Mandiau^f E. Adam^f
rene.mandiau@univ-valenciennes.fr emmanuel.adam@univ-valenciennes.fr

^aLaboratoire d'Informatique Fondamentale de Lille,
Université des Sciences et Technologies de Lille, France

^bInstitut Henri Fayol,
MINES Saint-Etienne, France

^cLaboratoire Hubert Curien UMR CNRS 5516, France

^dLaboratoire d'informatique des Systèmes Complexes,
École Nationale d'Ingénieurs de Brest, France

^ePount ar Creac'h,
Plonévez du Faou, Penn ar bed

^fLAMIH,
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, France

Résumé

Ce document est à la fois une recommandation et un modèle d'utilisation. Il présente les recommandations de compositions typographiques adressées aux auteurs d'articles acceptés à JFSMA. Ces recommandations ont comme but de proposer une unité de présentation des actes qui seront publiés par l'éditeur Cépaduès. Ces recommandations sont suivies de conseils pour les utilisateurs de l'outil de composition typographique L^AT_EX. Le source de ce document doit servir de base de travail aux auteurs utilisant cet outil.

Le résumé ne doit pas dépasser les 150 mots (un peu moins de 10 cm de haut). Il est typographié avec une police Times 12 points italique, ainsi que son titre qui est en gras. Il n'y a pas de saut de paragraphe dans le résumé.

Mots-clés : *Exemple type, format, modèle*

Abstract

The english version of the abstract has the same goal as the french one. It must be short and typeset the same way. Topics used must be the same.

In this document abstract are different in french and english for simplification reasons.

Keywords: *Example, model, template*

1 Introduction

Le contenu de l'article peut être rédigé avec n'importe quel formateur ou traitement de texte, pourvu qu'il réponde aux critères de présentation donnés ici. L'objectif visé est de proposer une unité de présentation des actes, et nous vous invitons à tenter de respecter ce modèle autant que le permet votre logiciel favori.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter Gauthier Picard, président du comité de programme, dont l'adresse électronique est :

picard@emse.fr

1.1 Style général

Utilisez un format de papier A4 (21x29.7 cm). Les marges gauche et droite sont de 2 cm, la marge haute de 2.8 cm et la marge basse de 2.9 cm. Centrez la zone de texte sur la page. L'ensemble du texte doit tenir dans un rectangle de 17x24 cm.

Votre texte doit être disposé en deux colonnes séparées de 1 cm. Le texte dans les colonnes doit être justifié des deux côtés. Les deux colonnes de la dernière page doivent, si possible, être de longueur égale. Ne faites figurer aucun en-tête,

Démonstration

pied de page et numérotation. Ces informations seront ajoutées lors de l'assemblage des articles.

La base du texte est en Times 12 points. Essayez de mettre, si possible, un espacement (12 points) entre 2 paragraphes et après une section ou sous-section. Les paragraphes ne sont pas décalés.

Le titre de l'article est en Times 20 points gras en français. Indiquez le nom des auteurs (initiales des prénoms, nom complet) et leurs affiliations. Les auteurs sont présentés sur une seule ligne, en 12 points, et régulièrement espacés. L'adresse électronique de chaque auteur est placée sous le nom de l'auteur, en 10 points. Les affiliations sont en taille 10 points, centrées sur la largeur de la page. Elles sont présentées les unes sous les autres, dans la limite de 2 lignes par affiliation.

L'article doit débiter par un résumé en français et une suite de mots clés suivi de leurs traductions rigoureuses en anglais. Le résumé doit occuper au maximum 10 cm (150 mots) y compris son titre qui est en Times 12 points gras.

Dans les sections, le titre est en 14 points gras. Les titres des sous-sections sont en 12 points gras. Il est fortement recommandé de ne pas descendre en dessous de deux niveaux de titre. Les sous-sections sont numérotées comme suit : 1.1, 1.1.1, etc.

1.2 Types de contributions

Plusieurs types de soumissions sont envisageables : contribution scientifique, état de l'art, prospective, démonstration. L'ensemble d'un article de contribution scientifique ou d'état de l'art ne doit pas dépasser 10 pages, références incluses. L'ensemble d'un article de prospective ou de démonstration ne doit pas dépasser 10 pages, références incluses.

De plus, **le type de l'article doit être explicitement inscrit en entête de la première page** en gris, taille 20 points avec un police sans empatement (Arial, Helvetica ou équivalent). Cette marque sera supprimée pour l'édition des actes. Le présent document montre un exemple de démonstration.

1.3 Figures, tables et formules

Les figures et tables peuvent occuper la largeur d'une colonne ou toute la largeur du texte (17 cm), selon les besoins. Elles doivent être centrées horizontalement. Veillez à la bonne visibilité de vos graphiques : taille des textes, épaiss-

seur et style des traits... L'impression des actes est monochrome.

La légende d'une figure est en Times 12 points, centrée, au dessous de la figure. Elle est précédée par le mot «FIG.», composé en petites capitales, suivie du numéro de la figure.

Le titre d'une table est en Times 12 points, centré, au dessus de la table. Il est précédé par le mot «TAB.» composé en petites capitales, suivi du numéro de la table.

Les figures, tables et formules devront être numérotées de manière indépendante.

1.4 Travaux antérieurs

Les références bibliographiques peuvent être citées sous la forme alpha-historique, comme dans (Nexpert, 1929), ou sous une forme numérique, comme dans [2], si elles sont numérotées dans la bibliographie. Il est cependant demandé que tout au long de l'article la même forme de référence soit utilisée de manière consistante.

La bibliographie doit être placée à la fin de l'article. Dans la bibliographie, les références sont données dans l'ordre alphabétique.

2 Le coin L^AT_EX 2_ε

2.1 Source du document

Pour les auteurs utilisant L^AT_EX 2_ε une classe de document particulière (`jfsma.cls`) doit être utilisée. Le fichier source de ce texte (`jfsma.tex`) est lui-même une base pour obtenir une sortie conforme avec L^AT_EX 2_ε. Ce patron est minimaliste et vous aurez besoin de votre manuel L^AT_EX 2_ε pour insérer équations, images et autres tableaux. Certaines indications sont cependant données ci après.

La classe de document `jfsma` est une modification de la classe `article`. Elle hérite du comportement des articles L^AT_EX 2_ε. Les commandes et environnements suivants ont été ajoutés pour la composition du titre (via la commande `\maketitle`) ainsi que des résumés :

- `\titre` est une commande permettant de spécifier le titre de la soumission.
- `\auteur` est une commande permettant de spécifier le nom (premier paramètre) et l'adresse électronique (second paramètre) d'un auteur. Il doit y avoir autant d'appel à cette commande que d'au-

- teur, tant que le nombre d'auteurs tient sur la ligne. Pour présenter les auteurs sur deux lignes, utiliser la commande `\auteurSuite`
- `\auteurSuite` est également commande permettant de spécifier le nom (premier paramètre) et l'adresse électronique (second paramètre) d'un auteur. Ces auteurs s'affichent sur la seconde ligne.
 - `\institution` est une commande permettant de spécifier une institution attachée à un ou plusieurs des auteurs.
 - `resume` est un environnement permettant de typographier le résumé en français de l'article.
 - `\motscles` est une commande permettant de spécifier la liste des mots-clés français de l'article.
 - `abstract` et `\keywords` sont les environnements et commandes version anglaise correspondant à `resume` et `\motscles`.

Pour spécifier le type de soumission, les options de classe suivantes sont disponibles : `contribution`, `etatdelart`, `prospective` et `demonstration`. Par exemple, pour le présent document, nous avons utilisé :

```
\documentclass[demonstration]{jfsma}
```

Le `package inputenc` est préchargé, vous pouvez donc directement utiliser des caractères accentués dans le source de votre document.

Le `package url` est préchargé vous pouvez donc directement utiliser les commandes qu'il offre, notamment `\url{}` pour l'édition correcte d'URL ou d'adresse électronique.

Pour insérer des images le `package graphicx` est préchargé, ce qui vous permet d'insérer des images de la manière classique (sortie en pdf) :

```
\includegraphics[width=.9\columnwidth]{figures/jfsma.png}
```

Ce qui donne quelque chose ressemblant à la figure 1.

(utiliser plutôt des images `.eps` ou `.ps` si vous souhaitez générer des documents intermédiaires `.dvi` ou `.ps`, sachant que la version à transmettre doit respecter le format pdf)

Pour les références bibliographiques si vous utilisez `BIBTEX`, il vous est conseillé d'utiliser les styles bibliographiques `plain` ou `alpha` via la commande `\bibliographystyle`.



FIGURE 1 – Un exemple d'inclusion de figure

2.2 Génération d'une version imprimable

Il vous est demandé de faire parvenir une version électronique, «*prête à imprimer*», de votre document. Le seul format accepté est le format acrobat (`.pdf`).

Pour l'édition des actes, il est nécessaire de supprimer l'entête de type de soumission, en retirant tout simplement l'option de classe.

Dans tous les cas il vous est conseillé de faire parvenir le source de votre document avec votre version finale «*prête à imprimer*».

Annexe

Merci de votre participation.

Références

- [1] U. Nexpert, *Le livre*, Son Editeur, 1929.
- [2] I. Troiseu-Pami, Un article intéressant, *Journal de Spirou*, Vol. 17, pp. 1-100, 1987